

INSCRIPTION & REINSCRIPTION DES ELEVES INGENIEURS POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2022/2023

REINSCRIPTION EN DEUXIEME & TROISIEME ANNEE

Il est porté à la connaissance des élèves ingénieurs de la **deuxième et troisième année 2022/2023** que la réinscription à l'ENSIAS aura lieu selon le planning suivant :

TROISIEME ANNEE : le jeudi 08 septembre 2022 à partir de 9h30.

DEUXIEME ANNEE : le vendredi 09 septembre 2022 à partir de 9h30.

Pièces à fournir pour l'inscription administrative à l'ENSIAS

- 2 photos d'identité. (portant nom de l'élève ingénieur)
- Deux copies de la carte d'identité nationale.
- Pour les étrangers 2 photocopies de la carte de séjour
- Le reçu prouvant le règlement des frais d'assurance

INSCRIPTION EN PREMIERE ANNEE

Il est porté à la connaissance des élèves ingénieurs de la **première année 2022/2023** que l'inscription à l'ENSIAS aura lieu **les mercredi 14 et jeudi 15 septembre 2022 à partir de 9h30.**

Pièces à fournir pour l'inscription administrative à l'ENSIAS

- Attestation originale du baccalauréat + 2 copies
- Une copie signée avec la **mention lu et approuvé du règlement** des études du cycle ingénieur (à télécharger du site de l'ENSIAS via ce [lien](#))
- 2 enveloppes timbrées (portant nom et adresse des parents ou tuteur).
- 4 photos d'identité. (portant nom de l'élève ingénieur)
- Deux copies de la carte d'identité nationale.
- Pour les étrangers 2 photocopies de la carte de séjour et une autorisation de suivre les études supérieures au Maroc délivrée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur après accomplissement des formalités requises auprès de l'Agence de Coopération Internationale (AMCI)
- Le reçu prouvant le règlement des frais d'assurance

NB : Aucune inscription n'aura lieu si l'une des pièces ci-dessus manque.